



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ensemble scolaire Saint Pierre Fourier

Eugène Napoléon

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

2022-2023

Préambule

L'orientation post-bac relève de la responsabilité de l'élève et de sa famille

Le lycée peut aider, conseiller, accompagner mais ne peut en aucun cas se substituer à l'élève.

Présentation en 3 parties

Les études supérieures (M. Roisin)

Le Site ParcourSup (Mme Menon)

S'inscrire sur ParourSup (M. Roisin)

DES ETUDES SUPERIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, sport, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

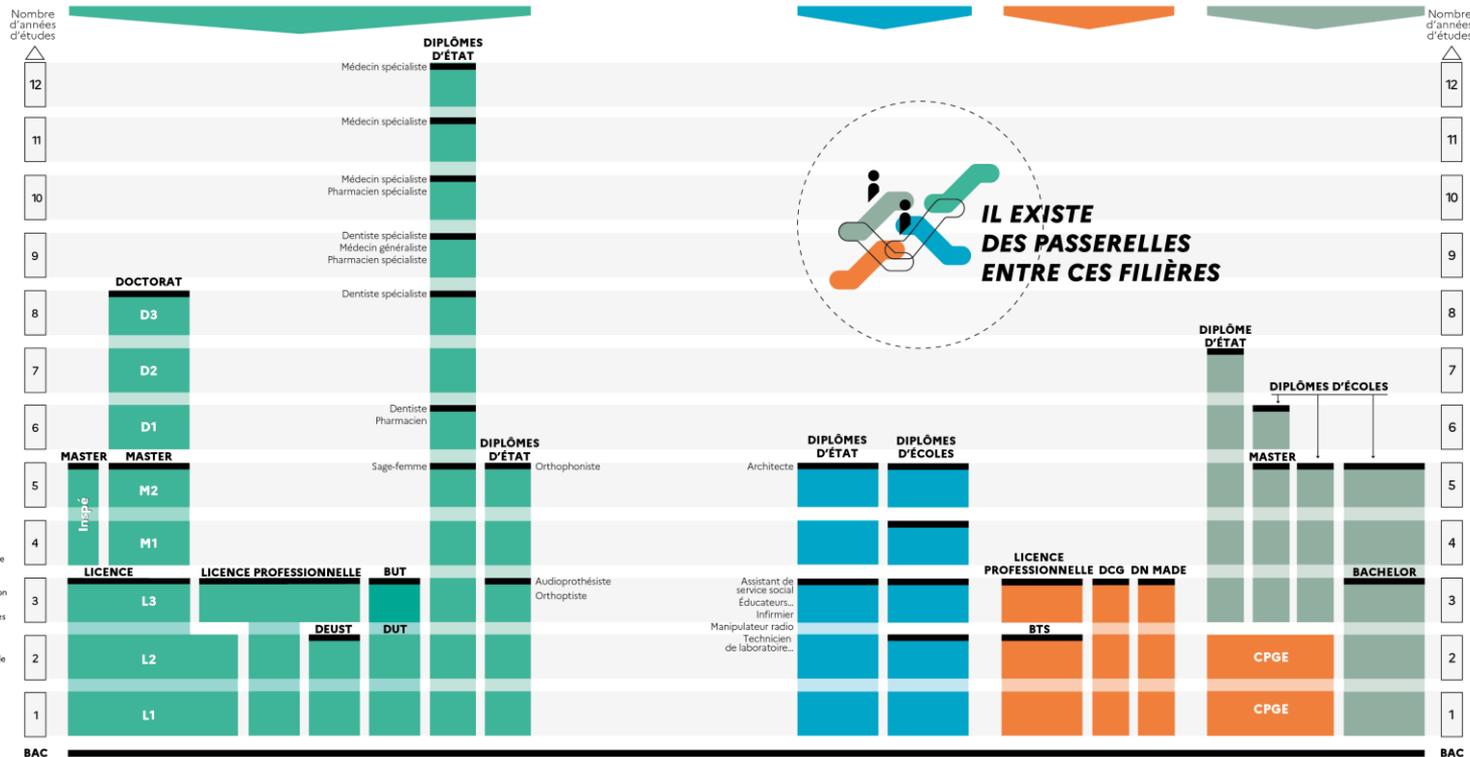
Les écoles d'ingénierie ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

UNIVERSITÉ

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

GRANDES ÉCOLES



Le PASS ou Parcours d'Accès Spécifique Santé

R É F O R M E D E L A P A C E S

Les voies d'accès (PASS ou L.AS) peuvent être résumées par le schéma suivant :



Les nouvelles formations accessibles en 2023

- ❑ Pour cette nouvelle édition, **les écoles nationales vétérinaires** seront accessibles via la plateforme, à travers un concours national dédié. Pour la première fois, il sera aussi possible de **candidater directement en licence professionnelle**, grâce à la réforme des DUT, qui deviennent des **bachelors universitaires de technologie (BUT)**.
 - ❑ **Deux nouvelles classes préparatoires font leur entrée** : MP2I (maths, physique ingénierie et informatique) et **ECG (économique et commerciale option générale)**, qui sera la fusion des prépas ECE (économique et commerciale option économique) et ECS (économique et commerciale option scientifique).
 - ❑ On trouvera également des formations du ministère des Armées ou encore **des formations d'écoles de management ou d'ingénieurs menant vers un diplôme de niveau bac+3**. L'inscription à Sciences po Paris se fera désormais pleinement sur Parcoursup.
-

- ❑ Les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV)
- ❑ Les BUT qui remplacent les DUT (24 spécialités inchangées)
- ❑ Les classes préparatoires : Mathématiques, physique, ingénierie, informatique (MP2I) Economique et commerciale voie générale (ECG)

➤ *Retrouvez toutes les infos sur ces formations sur le site **Terminales 2022-2023.fr***

Plate Forme Nationale pour vous **pré - inscrire** dans l'enseignement supérieur
Avantages : Calendrier unique, un seul site pour toutes vos candidatures

**Parcoursup n'examine aucun dossier.
Parcoursup ne procède à aucun classement de candidature.**

Que fait la plate forme Parcoursup ?

- assure **la transmission des candidatures aux formations**
 - **envoi des propositions d'admission aux candidats** pendant la phase d'admission et **récoltent leurs réponses.**
-

LES NOTES

- **Année de première**

- Les bulletins scolaires
- Les notes obtenues pour le baccalauréat, (EAF) + contrôle continu.

- **Année de terminale**

- Les bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ième} trimestres
- Les notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité.

LE PROJET DE FORMATION MOTIVÉ

RUBRIQUE « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée

La « FICHE AVENIR » renseignée par le lycée

LES ÉVENTUELLES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES demandées par certaines formations renseignée par le lycée

- Des **places sont priorisées pour les lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- Une **aide financière pour les lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
- **Priorité donnée aux candidats de l'académie** pour l'accès aux licences (candidats résidant en Ile-de-France => prioritaires dans les 3 académies)

Attention les formations proposant des BTS ou des BUT sont sélectives :

- > Un nombre de **places en BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels**
- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

- Une fiche de présentation pour chaque formation avec des informations clés à consulter
- Informations pratiques (public/privé, adresse, frais de scolarité...)
- Enseignements et options
- Dates de journées portes ouvertes
- Contacts formation
- Nombre de places disponibles
- Modalités de candidatures
- Poursuites d'études possibles et les débouchés



Les informations publiées sur le site de Parcoursup

Pour chercher des informations sur les formations cliquez sur



1 - Insérer le nom de la formation recherchée

2 – Sélectionner la zone géographique Ou L'Établissement

Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

Licence Droit



Taux d'accès par type de bac ?

Tous

Résultats pour : licence, droit

Filtres

× Effacer les filtres

Types d'établissement 1

Publics (32)

Privés enseignement supérieur (0)

Apprentissage

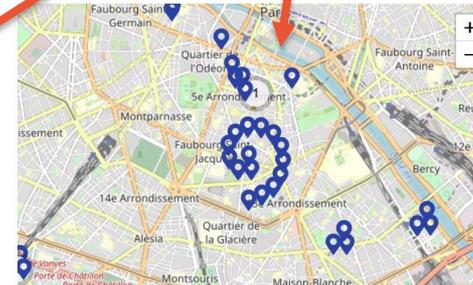
32 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne (Paris 5e
Arrondissement - 75)

Licence - Droit - Parcours Droit - IED (ex-CAVEJ) -
Entièrement en distanciel



Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne (Paris 5e
Arrondissement - 75)

Double licence - Droit / Gestion - Droit - Gestion



TAUX D'ACCÈS : 14 % ?

Voir la formation

Formations similaires



Public

Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne (Paris 5e
Arrondissement - 75)

Licence - Droit



TAUX D'ACCÈS : 16 % ?

Voir la formation

→ Le taux d'accès de la formation

Le taux d'accès est celui de la session 2022.

Le taux d'accès est le pourcentage des candidats à une formation et qui, en phase principale, avaient un rang dans le classement leur permettant de recevoir une proposition d'admission pour cette formation.

Un taux d'accès à 100% signifie que tous les candidats qui voulaient accéder à cette formation, ont reçu une proposition d'admission en phase principale.

Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne (Paris 5e
Arrondissement - 75)

Double licence - Droit / Gestion - Droit - Gestion



TAUX D'ACCÈS : 14 %



Voir la formation

Formations similaires



Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne (Paris 5e
Arrondissement - 75)

Licence - Droit



TAUX D'ACCÈS : 16 %



Voir la formation

PUBLIC

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris
5e Arrondissement - 75)

Double licence - Droit / Gestion - Droit - Gestion

FORMATION SÉLECTIVE

Formation Sélective

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidatures
- Accéder aux chiffres clés de la formation
- Connaitre les débouchés professionnels
- Contact et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Certification

Objectif du diplôme : L'objectif de cette filière est d'acquies une double compétence en Droit et en Gestion des entreprises en trois ans.

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE

PUBLIC

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris
5e Arrondissement - 75)

Licence - Droit

Aucune mention : Formation non sélective

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidatures
- Accéder aux chiffres clés de la formation
- Connaitre les débouchés professionnels
- Contact et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Certification

L'objectif de la licence en droit est l'acquisition des connaissances générales nécessaires au juriste. Les deux premières années de licence sont consacrées à l'acquisition des connaissances juridiques de base, tant disciplinaires que méthodologiques ainsi que des enseignements contribuant à la culture générale.

DIPLOME NATIONAL DE LICENCE COUVERTURE PAR L'ÉTAT

CERTIFICATION

Sélectionner :
Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures

PUBLIC

**Université Paris Panthéon Assas (Paris 5
Arrondissement - 75)**



Licence - Double diplôme - Licence Droit - Juriste européen
Paris Berlin Rome

FORMATION SÉLECTIVE



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidatures



Accéder aux
chiffres clés de la
formation



Connaître les
débouchés
professionnels



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Les Candidatures sont examinées par une Commission d'Examen des Vœux, constituée par des membres de la formation.

Grille d'analyse des candidatures

- Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur
- Vos compétences,
- Méthodes de travail et savoir-faire
- Savoir-être
- Votre motivation et la cohérence de votre projet
- Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt

Chaque formation attribue un % d'importance à chaque item => la somme des % = 100%

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur



Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire



Savoir-être



Votre motivation et la cohérence de votre projet



Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt



Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 60%

DÉTAILS

Projet de formation et adéquation avec la formation envisagée.

Élément(s) évalué(s) :

Fiches avenir. Eléments d'appréciations saisies par le Professeur principal : méthode de travail autonomie, engagement et esprit d'initiative, capacité à s'investir. Avis saisis par le chef d'établissement : avis sur la capacité à réussir, cohérence du projet.

ESSENTIEL



Les notes de première et de terminale.

Élément(s) évalué(s) :

Moyenne intermédiaire : bulletin de première et de terminale ; Modulation des moyennes intermédiaires selon matières obligatoires et/ou optionnelles. Le niveau général permet d'augurer l'obtention d'une mention bien au baccalauréat.

ESSENTIEL



Les notes anticipées du bac.

Élément(s) évalué(s) :

Épreuves anticipées : français écrit et oral. Le niveau général aux épreuves anticipées correspond à une note supérieure à 13 sur 20.

ESSENTIEL



Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 20%

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur



Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire



Savoir-être



Votre motivation et la cohérence de votre projet



Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt



Qualité d'expression d'écrite.

Élément(s) évalué(s) :

Lettre de motivation.

ESSENTIEL



Rang par rapport au niveau général de la classe.

Élément(s) évalué(s) :

Bulletins de première et de terminale.

ESSENTIEL



Votre savoir-être compte pour 5%

Sérieux, autonomie et organisation du travail.

Élément(s) évalué(s) :

Champs « autonomie » et « méthode de travail » de la fiche Avenir.

IMPORTANT



ATTENTION

Formation identique
ne signifie pas grille
d'analyse identique

PUBLIC

Lycée Lakanal (Sceaux - 92)
CPGE - Lettres
FORMATION SÉLECTIVE

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidatures

Grille d'analyse des candidatures



Cette grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux de la formation

PUBLIC

Lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur-des-Fossés - 94)
CPGE - Lettres
FORMATION SÉLECTIVE

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidatures

Accéder aux chiffres clés de la formation

Grille d'analyse des candidatures



Cette grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux de la formation

PUBLIC

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Paris 5e Arrondissement - 75)

Double licence - Droit / Gestion - Droit - Gestion

FORMATION SÉLECTIVE

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures**
- Consulter les modalités de candidatures
- Accéder aux chiffres clés de la formation
- Connaître les débouchés professionnels
- Contacteur et échanger avec l'établissement

Rapport d'analyse à trouver en fin de page

Quelles connaissances:

Informations sur les parcours d'études au lycée conseillés par la formation

La formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée.

Les attendus nationaux

Droit	+
Gestion	+

Rapport d'analyse des candidatures de la session 2022

Exemple
https://dossier.parcoursup.fr/Candidats/public/fiches/telechargerRapportPublic?g_ea_cod=0751717J&g_ti_cod=9215&c_ja_cod=7759

10 Vœux mais des formations concernées par les sous-vœux

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu, dans la limite de 20 sous-vœux au total.

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité (et n'est donc pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux au total).

- Les BTS et les BUT
- Les DN MADE
- Les DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)
- Les classes préparas (CPGE)
- Les EFTS (Etablissements de Formation en Travail Social)

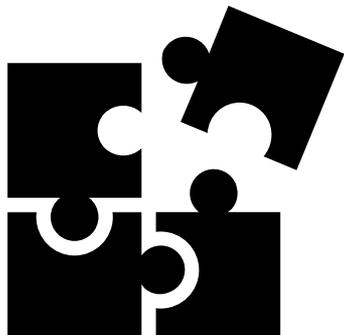
- Les IFSI et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse regroupés au niveau territorial.
- Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management qui recrutent sur concours commun
- Sciences Po / IEP Paris et le réseau des Sciences Po / IEP (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse)
- Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France
- Le concours commun des écoles nationales vétérinaires

DANS VOTRE DOSSIER CANDIDAT, UN COMPTEUR INDIQUE CLAIEMENT LE NOMBRE DE VŒUX ET DE SOUS-VŒUX QUE VOUS AVEZ FORMULÉ. LES SOUS-VŒUX ILLIMITÉS NE SONT DÉCOMPTÉS DANS CE COMPTEUR.

A savoir : pour les IFSI, les instituts en orthoptie, audioprothèse et orthophonie, vous êtes limité à **5 vœux par type de formation.**



Vos études secondaires se terminent
Nous serons à vos côtés pour vous accompagner
vers les études supérieures



A suivre, le Calendrier....

Parcoursup 2023 en 3 étapes

Début
Nov. 2022

Déc.

Janv. 2023

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

1

Début Nov. 2022 > Janvier 2023

Je m'informe
et découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

• Je prépare mon projet d'orientation : je peux faire mes recherches sur le site terminales2022-2023.fr et sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour consulter le moteur de recherche des formations.

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et, le cas échéant, avec le psychologue de l'éducation nationale, et je participe à la 1^{er} semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet et me proposer des solutions, y compris des réorientations en cours d'année.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr).

• Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
• Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2023. Plus de 21000 formations sont proposées, y compris des formations en apprentissage.

Pour chaque formation, vous disposez d'une fiche de présentation dans laquelle vous pouvez consulter les dates des journées portes ouvertes, les critères d'examen des candidatures, les possibilités de poursuite d'études, les débouchés professionnels, les taux d'insertion et les éventuels frais de formation. Des formations similaires sont également proposées pour élargir ses choix.

Si je suis en situation de handicap, je dispose également sur chaque fiche de formation des coordonnées du référent handicap. Je peux prendre contact avec lui pour connaître l'accessibilité des locaux et les aménagements possibles.

2

18 Janvier > 9 Mars > 6 Avril 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux
et je finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

• Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des formations qui m'intéressent et aux salons d'orientation pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée. C'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour affiner mon projet.

DU 18 JANVIER AU 9 MARS

• Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.

• Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations). Je peux également formuler 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

JEDI 9 MARS — Dernier jour pour formuler mes vœux

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

JEDI 6 AVRIL — Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux

Si je suis en situation de handicap ou atteint d'un trouble de santé invalidant, je peux renseigner dans mon dossier Parcoursup une fiche de liaison pour préciser mes besoins à la rentrée. Cette fiche n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen de mon dossier. Je pourrai ensuite la transmettre à la formation choisie pour faciliter mon accueil.

A savoir — Plus de 7500 formations en apprentissage sont disponibles. Pour beaucoup d'entre elles, je peux formuler des vœux tout au long de la procédure (pas de date limite). Je bénéficie d'un accompagnement pour trouver un employeur.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) pour me guider à chaque étape.

3

1^{er} Juin > 13 Juillet 2023

Je reçois les réponses des formations
et je décide

JEDI 1^{er} JUIN — Début de la phase d'admission principale

• Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.

• À partir du 1^{er} juin, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.

• Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

JEDI 15 JUIN — La phase d'admission complémentaire est ouverte

MARDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, dès que j'ai accepté définitivement une formation, je dois effectuer mon inscription administrative selon les modalités précisées dans mon dossier. C'est la dernière étape avant la rentrée.

JEDI 13 JUILLET — Fin de la phase principale

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Les solutions si je n'ai pas reçu
de proposition d'admission

DES LE 1^{er} JUIN 2023

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classes prépa, IFSI, écoles, etc.), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un centre d'information et d'orientation (CIO) pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

À partir du 1^{er} juin, les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant et les sportifs de haut niveau qui n'ont pas trouvé de formation adaptée à leurs besoins spécifiques peuvent saisir les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et demander le réexamen de leur dossier si leur situation particulière justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

DU 15 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2023

La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2023

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

*La réponse « Oui-si » signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (niveaux, soutien, tutorat...). Ce dispositif de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.

Le choix des spécialités pourra être important

- ❑ **le choix des spécialités suivies en première et en terminale constitue également un nouvel élément du dossier.** Le but de la réforme du bac étant d'individualiser les parcours, les candidats présenteront donc des profils de plus en plus différents.
 - ❑ Si pour la majorité des formations (licences ou BTS par exemple), le choix des spécialités ne sera pas contraignant, **certains cursus sélectifs donneront la priorité à des profils spécifiques.** Les écoles d'ingénieurs et les prépas économiques et commerciales, par exemple, exigeront d'avoir fait des mathématiques jusqu'en terminale.
-

- ❑ > **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- ❑ > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : **sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat**
- ❑ > **Cas des lycées français à l'étranger** : l'établissement fournit l'identifiant à utiliser pour créer son dossier

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

« Je m'inscris »

Au cours de son inscription, chaque candidat se voit attribuer un « numéro de dossier »

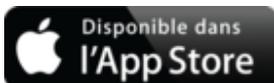
qu'il associera à un

« code confidentiel » personnel



Codes à ne pas perdre !

(En amont des admissions, il sera aussi possible de télécharger l'appli Parcoursup sur smartphone)



Pour recevoir les alertes Parcoursup, il est possible de renseigner lors de l'inscription :

-Un numéro de téléphone portable



-Les adresses mails des parents



« Je formule mes vœux »

Les candidats peuvent formuler jusqu'à :

-10 vœux pour des formations sous statut étudiant ET

-10 vœux pour des formations par apprentissage.

*Un vœu = **une formation dans un établissement***

Par exemple :

-Licence de gestion à l'université de Haute-Alsace à Mulhouse

-Licence d'économie-gestion à l'université de Strasbourg

= 2 vœux

(Attention, nouveauté 2021 : limitation à 5 vœux par filière pour les formations paramédicales)

- > **Des vœux moins nombreux, réellement souhaités par le candidat, qui sont le fruit de sa réflexion avec l'équipe pédagogique**
 - > les élèves peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant** et **10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti**
 - > Les candidats peuvent formuler jusqu'à **20 SOUS-VŒUX**
 - > au total, pour l'ensemble des candidatures
- > *NB : les sous-vœux pour les réseaux d'écoles d'ingénieur ou d'écoles de commerce, les IFSI, le concours commun IEP, etc. ne sont pas décomptés parmi les 20 sous-vœux autorisés.*
- > ils peuvent **choisir** des formations sélectives (CPGE, BTS, BUT, écoles...) et non sélectives (licences, PASS) dans leur académie ou en-dehors
- > les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup
- > Les vœux résultent d'une **démarche raisonnée** et **accompagnée**
- > Les élèves **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive

- ➔ 21 000 formations d'enseignement supérieur sont proposés dans parcoursup.fr
- ➔ Certaines formations sont proposées hors parcoursup.fr (liste non exhaustive)

Les formations hors parcoursup.fr

- Certaines écoles paramédicales et sociales
- Certaines écoles supérieures d'art
- Certaines écoles de commerce
- Certaines écoles d'ingénieurs
- Certaines écoles privées des arts appliqués, de gestion, notariat, transport, secrétariat ...

Saisie des vœux
du 18 janvier
Au 09 mars 2023

Pour s'inscrire dans ces formations :

- > contacter directement ces établissements
- > vérifier les modalités d'admission
- > démissionner de la procédure Parcoursup

Un vœu multiple permet de postuler sur une même formation (exemple: le BTS Management commercial opérationnel) dans différents établissements

- ❖ Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles.
- ❖ Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent : *vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.*

Pour certaines formations, le lycée peut faire des vœux multiples :

- vœu multiple : **choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type, spécialité ou mention**
- le vœu multiple compte pour un seul vœu
- Exemples de vœux multiples :
 - regroupement de licences de Droit en Ile-de-France
 - regroupements de BTS « Management des Unités Commerciales » à Lyon
 - regroupement de CPGE - MPSI ...

Par exemple :

Vœu Multiple	Sous-vœux
BUT Informatique	IUT A
	IUT B
	IUT C

= compte pour **1 vœu**, et **3 sous-vœux**

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple (*dans la limite de 20 sous-vœux au total*) :

- Les **BTS** et les **BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
 - Les **DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
 - Les **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale.**
 - Les **classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale.**
-

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (*Instituts de Formation en Soins Infirmiers*) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale
- **Les EFTS** (*Etablissements de Formation en Travail Social*) regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale.
- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun.
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (*Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse*)
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS)** en Ile-de-France regroupés à l'échelle régionale.
- **Le concours commun des écoles vétérinaires**

Du 9 Mars au 6 Avril : finalisation du dossier et confirmer ses vœux 2/2

Entre le 10 mars et le 6 avril, vous devez compléter et valider votre dossier sur Parcoursup, c'est à dire :
remplir la rubrique "activités et centres d'intérêt":

- écrire et soumettre votre projet de formation motivée,
- compléter la rubrique "Ma préférence",
- répondre au questionnaire d'autoévaluation (pour les candidats aux licence de droit et de science),

La rubrique "activités et centres d'intérêts" vous permet de valoriser vos expériences, vos acquis, vos engagements sportifs ou associatifs... bref, c'est l'occasion de présenter votre personnalité, vos qualités et vos valeurs.

Cette rubrique est composée de **4 sous-rubriques** :

- Mes expériences d'encadrement ou d'animation,
- Mon engagement citoyen,
- Mon expérience professionnelle,
- Ouverture au monde.

Il n'est pas obligatoire de compléter cette partie mais afin de vous démarquer des autres candidats, il est (très) vivement conseillé de le faire.

Remarque : Parcoursup donne aussi la possibilité d'ajouter une 5ème sous-rubrique de votre choix, profitez-en !

Pour avoir quelques conseils pour compléter cette partie, consultez notre page dédiée à la rubrique "activités et centres d'intérêts".

Le projet de formation motivé est une des étapes les plus importantes de votre inscription sur Parcoursup. Pour **chacune des formations visées**, il vous est demandé de rédiger une lettre de motivation. Il est très important de **bien préparer votre projet de formation motivé** car celui-ci sera lu par le responsable des admissions de la formation que vous souhaitez intégrer.

Enfin, si vous vous orientez vers une licence de droit ou de science, vous devez répondre à un **questionnaire d'auto-évaluation**.

Répondre à ces questions est **obligatoire** mais vos réponses **ne sont pas communiquées** à l'établissement visé. L'objectif du questionnaire est de vous aider à cerner les **connaissances et les pré-requis nécessaires** pour réussir votre entrée en licence de droit ou de science.

Attention : pour valider votre candidature le 7 avril, vous devez ajouter sur Parcoursup votre **attestation de passage**, au format pdf.

1er juin : lancement de la phase principale d'admission : réponses des formations

- ❖ Les candidats consultent **les réponses des formations le 1er juin.**
 - ❖ **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu :** chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats .
 - ❖ Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**
 - ❖ **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix** , des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu.
- **Délai de réponse pour Parcoursup**
- A compter du 1er juin 2023, lorsque vous recevez une réponse d'une formation, vous avez deux jours pour y répondre. **Pendant les épreuves du bac, les délais de réponse sont suspendus.**
-

➔ Le lycéen **prend connaissance des décisions** des établissements pour chaque vœu et **reçoit des propositions**

> quand une proposition arrive, **une alerte est envoyée** :

- sur son portable par SMS et via l'application Parcoursup préalablement téléchargée
- dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)
- dans la messagerie intégrée à Parcoursup

Les parents et les professeurs principaux sont systématiquement prévenus

> interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat puis reprise

Consultation
des
propositions à
partir du 1er
juin 2023

Avant de pouvoir vous inscrire administrativement dans l'établissement qui vous ouvre ses portes, vous devez accepter une proposition d'admission dans un certain délai. Il est très important d'être réactif car passé ce délai, vous perdez votre place !

Concrètement, si vous recevez une proposition d'admission :

Le **1^{er} juin**, vous disposez de **5 jours** pour accepter, soit **jusqu'au 6 Juin**,

Le **2 juin**, vous disposez de **4 jours** pour accepter, soit **jusqu'au 6 Juin** également,

Entre le **3 juin** et le **13 juillet**, vous disposez de **2 jours** pour accepter l'offre de l'établissement.

□ Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer **aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- S'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

□ Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

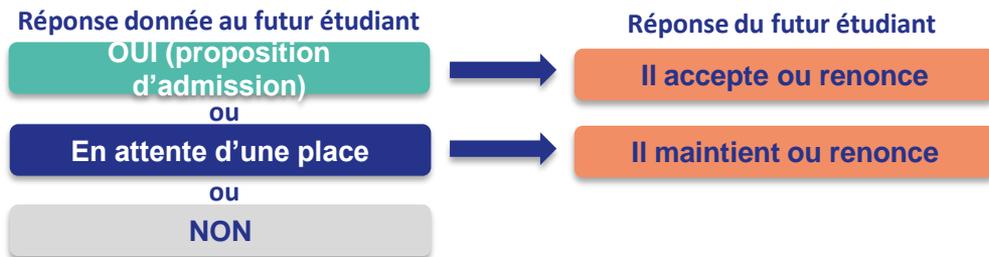
- **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

□ Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

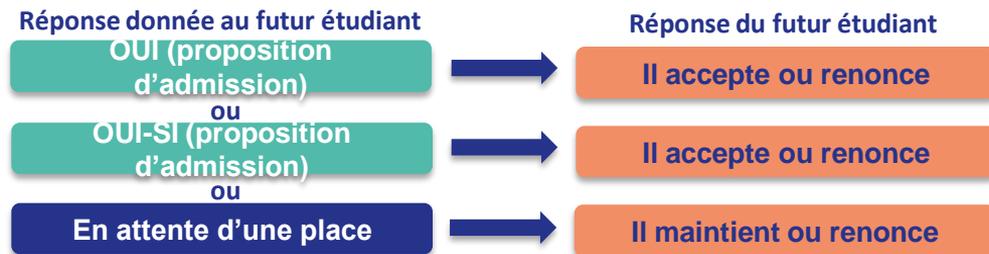
- **nouveau** : dès le 1er juin, **la commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui **faire des propositions de formation**

Comment lire Les réponses des établissements d'enseignement supérieur

> Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)



→ Pour une formation non sélective (licence)



Consultation
des
propositions à
partir du
1^{er} juin

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

- > Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 1^{er} juin, elle prend connaissance des décisions des établissements



- > Le 03 juin, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.

Exemple : le 1er juin, Chloé se connecte sur son compte

Vœux	Sous-vœux / Établissement	Réponse établissement	Réponse candidat	
DUT Informatique	IUT A	OUI	J'accepte 	Je renonce
BTS Electrotechnique	Lycée B	En attente	Je maintiens 	Je renonce
	Lycée C	OUI	J'accepte	Je renonce 
CPGE TSI	Lycée D	En attente	Je maintiens 	Je renonce
	Lycée E	En attente	Je maintiens	Je renonce 
	Lycée F	Refus		
Licence Informatique	Université G	OUI	J'accepte	Je renonce 
Licence Electrotechnique	Université H	OUI - SI	J'accepte	Je renonce 

Exemple : le 2 juin, Chloé reçoit une nouvelle proposition

La candidate peut aller s'inscrire au lycée D...

Vœux	Sous-vœux / Etablissement	Réponse établissement	Réponse candidat	
DUT Informatique	IUT A	OUI	J'accepte 	Je renonce
BTS Electrotechnique	Lycée B Lycée C	En attente	Je maintiens	Je renonce 
CPGE TSI	Lycée D Lycée E Lycée F	OUI	J'accepte 	Je renonce
Licence Informatique	Université G			
Licence Electrotechnique	Université H			

- > **Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer**
- > **Ces formalités sont propres à chaque établissement :**
 - > **suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil**
 - > **si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup**

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

à partir des
résultats du
bac le 04
juillet 2023

La liste d'attente et La liste d'appel 1/3

❖ La liste d'attente :

Liste donnant l'ordre dans lequel vous êtes classé. Votre proposition va évoluer au cours de la procédure d'admission. Vous allez remonter au fur et à mesure que des candidats mieux classés que vous se désistent. Quand vous direz NON, vous sortirez de cette liste d'attente.

❖ La liste d'appel :

Ordre que la formation a décidé de vous attribuer et qui restera fixe jusqu'au 16 juin car elle ne prend pas en compte les désistements. Même si vous dites NON, vous resterez sur cette liste. La liste d'appel comporte les candidats ayant reçu un OUI ainsi que ceux EN ATTENTE.

Elle permet de vous situer par rapport au nombre annoncé d'admis en 2021 qui lui est figé. Elle permet aussi de vous situer par rapport au nombre annoncé en 2022 indiquant la dernière position du candidat admis. Ce dernier lui, varie selon les désistements

1er exemple : un élève de Bac Professionnel a demandé à s'inscrire dans un BTS

Ce BTS ne prend que 10 élèves de Bac Professionnel toutes séries.

Ce BTS a décidé de classer le candidat 160 ème toutes catégories de Bac confondues. Pour l'instant, ils ont fait une proposition (oui ou en attente) à 14 candidats de Bac Professionnel.

Sur la liste d'attente le candidat est 137 ème sur 157 élèves en attente

Le candidat a donc peu de chance d'être accepté.

Les données ci-dessous concernent le groupe "Bacheliers professionnels toutes séries" dont vous faites partie :

Nombre de places dans le groupe : 10

Votre position dans la liste d'attente : 137 ?

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : 157

Votre position dans la liste d'appel du groupe : 160 ?

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission : 14

La liste d'attente et La liste d'appel 3/3

2ème exemple : un élève a demandé à s'inscrire dans une Licence.

Cette Licence propose 145 places.

Cette Licence a décidé de classer le candidat 646 ème. Pour l'instant 237 élèves ont reçu une proposition (oui ou en attente). En 2018, le dernier candidat pris était classé 888ème après tous les désistements en fin de procédure.

Le candidat a donc sa chance.



Nombre de places dans la formation : 145

Votre position dans la liste d'attente : 354 ⓘ

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : 709

Votre position dans la liste d'appel de la formation : 646 ⓘ

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission : 237

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission en 2018 : 888

[▶ Consultez la vidéo](#) [Fermer](#)

DU 15 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2023

PHASE COMPLÉMENTAIRE

15 juin 2023 : lancement de la phase complémentaire. Elle concerne les futurs étudiants qui n'ont pas reçu de proposition d'admission ou qui ne trouvent pas de satisfaction dans les propositions reçues. Ils peuvent formuler de nouveaux vœux jusqu'au 12 septembre, ils peuvent aussi solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

13 juillet 2023 : fin de la phase principale, date butoir pour s'inscrire à la formation choisie pour les étudiants dont un vœu a été exaucé durant la phase principale.

Fin de la phase complémentaire : le 12 septembre 2023

Si vous n'avez toujours pas reçu de proposition d'admission, ou validé aucun vœu, vous pourrez toujours saisir la **CAES** ou vous inscrire dans un **établissement hors Parcoursup**.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 1^{er} JUIN Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles...), **je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée** (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) **ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire,**

DU 15 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2023 La phase d'admission complémentaire me permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2023

Je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

Rappel : vous ne pouvez accepter **qu'une seule proposition d'admission à la fois**. Si vous avez accepté une proposition d'admission en phase principale et que vous en recevez une nouvelle en phase complémentaire, vous devez abandonner la première pour pouvoir accepter la seconde.

Pour vous aider à faire le point et à définir votre projet

Tout au long de la procédure, votre enfant peut s'appuyer sur des personnes ressources :

Mr Roisin (Directeur Adjoint de l'établissement)

-Les 2 professeurs principaux de chaque terminale

-Mme Menon (conseillère d'orientation)

-Mme Zahaf (Responsable des terminales)



Merci de votre présence



**Bon cheminement dans
votre démarche
d'orientation**